

LE NORD CANADIEN

LA RÉGLEMENTATION DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES—LA GARANTIE DE BONNE EXÉCUTION

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Quand le règlement relatif à la mise en valeur des terres dans les territoires du Yukon et du Nord-Ouest entre-t-il en vigueur?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Bientôt, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: L'honorable député désire-t-il poser une question supplémentaire?

[Traduction]

M. Harding: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Comme on a exigé de deux sociétés pétrolières qui font des travaux dans l'île Banks dans l'Arctique une garantie de bonne exécution de \$100,000, pourquoi cette règle n'a-t-elle pas été appliquée à toutes les compagnies qui font des travaux semblables dans nos régions arctiques?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que la question, ainsi formulée, soit acceptable.

* * *

AFFAIRES INDIENNES

DELTA ATHABASCA—RIVIÈRE DE LA PAIX—LA PERTE DE DÉBIT CAUSÉE PAR LE BARRAGE BENNETT

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui s'en tire si bien aujourd'hui, s'il s'est entretenu avec le gouvernement de la province de l'Alberta en vue d'aménager soit un barrage, soit d'autres installations dans le delta des rivières Athabasca et de la Paix pour compenser les pertes d'eau causées par le barrage Bennett?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, il s'agit d'un problème bien complexe, dans lequel deux gouvernements provinciaux sont en cause, de même que le gouvernement fédéral, étant donné la responsabilité de celui-ci à l'égard des Indiens qui vivent dans cette région. Nous avons entamé des consultations avec les Indiens. J'ai moi-même rencontré leur procureur, qui a l'intention de poursuivre la Commission hydro-électrique de la Colombie-Britannique relativement aux dommages qu'ils ont subis et je crois que c'est peut-être là le meilleur moyen de procéder, dans les circonstances, car c'est en Colombie-Britannique que le barrage Bennett a été construit et non pas en Alberta.

[Traduction]

M. Baldwin: Comme des ingénieurs compétents estiment qu'il est impossible d'évacuer assez d'eau par le barrage Bennett pour compenser les pertes, le ministre est-il disposé à collaborer avec le gouvernement de l'Alberta, si celui-ci demande de l'aide, bien entendu, en vue

[L'hon. M. Benson.]

d'exécuter des travaux dans la région en cause et ainsi venir en aide aux gens de la région, notamment les Indiens?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, j'étais à Edmonton, il y a deux semaines, et j'ai discuté de ce problème-là avec les Indiens de l'Alberta. Il a été convenu qu'une réunion aurait lieu bientôt entre le premier ministre de l'Alberta, le président des Indiens et cette province et moi-même pour discuter de tous les problèmes. Il a été spécialement mentionné que nous devrions discuter du problème des Indiens de la région d'Athabasca.

[Traduction]

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, le problème du delta des rivières de la Paix et Athabasca ayant réduit encore la capacité des Indiens de la région à gagner leur vie, le ministre serait-il maintenant favorable à la proposition du gouvernement de l'Alberta de régler la question des limites du parc Wood Buffalo afin de permettre la réalisation de tout développement industriel possible?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, notre politique est bien établie là-dessus et je ne crois pas qu'il serait approprié, à ce moment-ci, de réduire le nombre des territoires actuels pour fins de conservation. Toutefois, nous avons laissé entendre au gouvernement de l'Alberta que nous étions disposés à considérer un échange, s'il a lieu, pour autant que notre système de parcs nationaux n'y perde rien.

* * *

LES GRAINS

L'ORGE—LE PAIEMENT FINAL DES LIVRAISONS

[Traduction]

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration chargé de la Commission du blé. Peut-il dire à la Chambre si les cultivateurs de l'Ouest ont raison ou tort de supposer et de craindre qu'il n'y aura guère ou pas du tout de paiement final pour le syndicat de l'orge à cause de fortes ventes à paiements anticipés faites aux prix inférieurs du printemps dernier?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur, je ne peux pas renseigner la Chambre à ce stade-ci. On a déjà dit que ce renseignement n'est pas disponible tant qu'un syndicat n'est pas fermé ou que le calcul n'est pas fait.

LA PÉNURIE DE WAGONS COUVERTS—LA MÉTHODE DE RÉPARTITION

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Monsieur l'Orateur, étant donné qu'il y a beaucoup d'espace disponible dans les élevateurs de tête de ligne à Thunder Bay et que certaines localités se plaignent de la pénurie de wagons couverts pour le transport des céréales, le ministre assurera-t-il à la Chambre que les compagnies de chemin de fer fourniront sous peu des moyens de transport suffisants afin d'améliorer la situation?